

## RÉUNION « CO-ORGANISONS UN FESTIVAL DE L'EAU DANS LE PILAT ? »

JEUDI 10 AVRIL 2025 – MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

### SYNTHÈSE

**ANIMATION :** Fleur MATTIO – Responsable du Pôle Accompagnement des territoires au CPIE des Monts du Pilat (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

#### **PARTICIPANT.ES :**

- Marlène BERNON – Responsable de la Médiathèque de Saint-Genest-Malifaux
- Georges BOURGIER – Association Vayrana
- Delphine CORNELLA – Chargée de mission Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du Syndicat des 3 Rivières
- Maurice DECLERCK – Association Vayrana ; Association Des pierres et des hommes
- Eva DELAIGUE – Chargée d'animation de l'EPAGE Loire Lignon
- Julie FAURE-LAURENT – Chargée de mission Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du Département de la Loire
- Philippe HUYARD – Collectif Partag'eau
- Denis THOUMY – Conseiller municipal de Saint-Genest-Malifaux ; Vice-président en charge de l'Environnement, de l'Energie, de l'Agriculture et de la Forêt de la Communauté de communes des Monts du Pilat
- Françoise TREMEL – Association Vayrana
- Alex VAGNON – Conseiller municipal de Saint-Genest-Malifaux ; Vice-président du Syndicat des 3 rivières

#### **EXCUSÉ.ES :**

- Philippe BERTIN – Horticulteur et apiculteur
- Jean GILBERT – CPIE des Monts du Pilat
- Pauline MARGOT – Ferme Margot
- Daniel MATHIVET – CPIE des Monts du Pilat
- Henri MEJEAN – Groupement des sylviculteurs du Massif du Pilat
- Mathilde POULAT – Chargée de mission Adaptation au changement climatique au Parc naturel régional du Pilat
- Aurélien ROUX – Ferme des Chiroux

#### **AUTRES PARTICIPANT.ES A L'ENQUETE POUVANT PARTICIPER AU FESTIVAL :**

- Stéphanie CHIROUZE – Cheffe de la compagnie Pilat Sud SDIS

## LEXIQUE :

**Bassin versant** = Un bassin versant correspond à l'ensemble de la surface qui reçoit les eaux qui circulent vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine. Il se délimite par des lignes de partage des eaux entre les différents bassins, soit des frontières naturelles qui correspondent aux lignes de crête.

Le bassin versant d'un fleuve est composé par les sous-bassins versants de ses affluents.

**CLE** = Commission Locale de l'Eau : assemblée délibérante, créée par le préfet, et chargée d'élaborer de manière collective, de réviser et suivre l'application du **SAGE**. Elle est composée de trois collèges :

- Les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux (au moins la moitié des membres de la CLE)
- Les usagers (agricoles, industriels...), les propriétaires fonciers, les organisations professionnelles et les associations (au moins le quart des membres)
- L'Etat et ses établissements publics (au plus le quart des membres)

**EPAGE** = Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux : il s'agit d'un groupement de collectivités territoriales, constitué en syndicat mixte, à l'échelle d'un bassin versant, afin d'assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

**EPTB** = Etablissement Public Territorial de Bassin : il s'agit d'un groupement de collectivités territoriales, constitué en syndicat mixte, à l'échelle d'un large bassin versant. Il rassemble différents niveaux de collectivités, et en assure la coordination. Par exemple, l'EPTB Loire rassemble les régions Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire ; ainsi que 16 départements dont la Loire et la Haute-Loire ; plus de 40 villes et intercommunalités, parmi lesquelles Saint-Etienne Métropole ou Loire Forez Agglomération.

**GEMAPI** = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : il s'agit d'une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes). Au titre de cette compétence, plusieurs actions définies par le Code de l'environnement, peuvent être menées par les collectivités :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

**GIEP** = Gestion Intégrée des Eaux Pluviales : on peut également parler de désimperméabilisation des sols ou de déconnexion des eaux pluviales : il s'agit de (re)permettre l'infiltration des eaux pluviales directement dans le sol (et de ne plus les diriger vers le réseau des eaux usées ou un réseau d'eaux pluviales). On peut parler « d'ouvrages » qui permettent cette gestion des eaux pluviales : jardin de pluie, noue végétalisée, revêtement perméable...

**HMUC** = Etude Hydrologie Milieux Usages Climat : c'est une étude qui permet d'apporter connaissances et méthodes pour aider à la gestion de la ressource en eau face aux impacts du changement climatique et à l'évolution des besoins en eau. L'étude est organisée en 4 volets :

- Hydrologie, qui s'intéresse aux écoulements d'eau, tels qu'ils seraient sans les usages anthropiques.
- Milieux, qui estime les débits d'eau nécessaires pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques, et donc de leur biodiversité associée.
- Usages, qui étudie l'ensemble des prélèvements et des rejets en eau.
- Climat, qui s'intéresse aux évolutions passées du climat, puis à des trajectoires climatiques et hydroclimatiques futures.

Cette étude est souvent la première étape d'un **PTGE**.

Les résultats visent à (re)définir les volumes prélevables en eau sur le bassin, dans le cadre d'un **SAGE**.

**PTGE =** Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau : démarche globale et co-construite qui vise à prendre en charge des enjeux de gestion quantitative de l'eau ainsi qu'à définir puis mettre en œuvre un programme d'actions permettant de mettre en adéquation les besoins et la ressource en eau disponible. Cette démarche a été définie par le Ministère de la transition écologique, et est portée localement par chaque structure en charge de la gestion du bassin versant. La démarche est pilotée par les membres de la **CLE**, complétés par d'autres acteurs pour l'occasion.

**SAGE =** le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est un outil de planification, défini par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. C'est une déclinaison locale du SDAGE. Le SAGE fixe et coordonne des objectifs concernant l'utilisation, la valorisation et la protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que la préservation des zones humides.

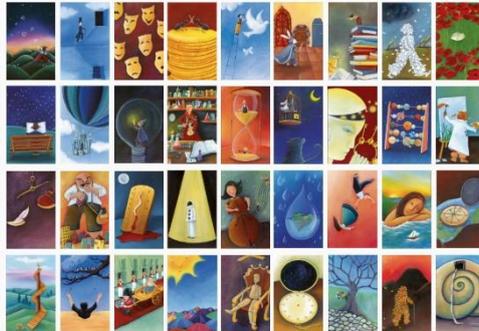
Le SAGE est composé de deux types de documents : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) qui fixe les objectifs, orientations et dispositions du SAGE ; et le règlement, qui édicte les règles à appliquer pour atteindre les objectifs fixés dans le PAGD.

Le SAGE est élaboré collectivement par les acteurs de l'eau du territoire, regroupés au sein d'une assemblée délibérante : la **CLE**.

**SDAGE =** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : il s'agit d'un plan de gestion pour 6 ans qui fixe les orientations permettant d'atteindre les objectifs en matière de « bon état des eaux ». Il y a 12 SDAGE pour 12 bassins en France (7 en métropole et 5 en outre-mer). Ils sont élaborés par les comités de bassin. Et le secrétariat technique est assuré par les agences de l'eau, en lien avec les services de l'Etat (DREAL de bassin – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et l'OFB – Office Français de la Biodiversité.

## OBJECTIFS PRINCIPAUX SUR LA GESTION, PRÉSERVATION ET PARTAGE DE L'EAU DANS LE PILAT

SELON LES PARTICIPANTS :



Faire des liens/créer des ponts entre les différents acteurs, thématiques et zones du territoire

Ralentir l'eau

Solidarité amont-aval

Trouver la bonne direction pour s'adapter

Rassembler les fils/les initiatives vers la sobriété

Préserver la biodiversité

S'ancrer sur des notions de base : suivre le cours de l'eau

Faire rentrer les éléments clés dans les cerveaux

Retourner à une gestion publique de l'eau/échapper à la privatisation

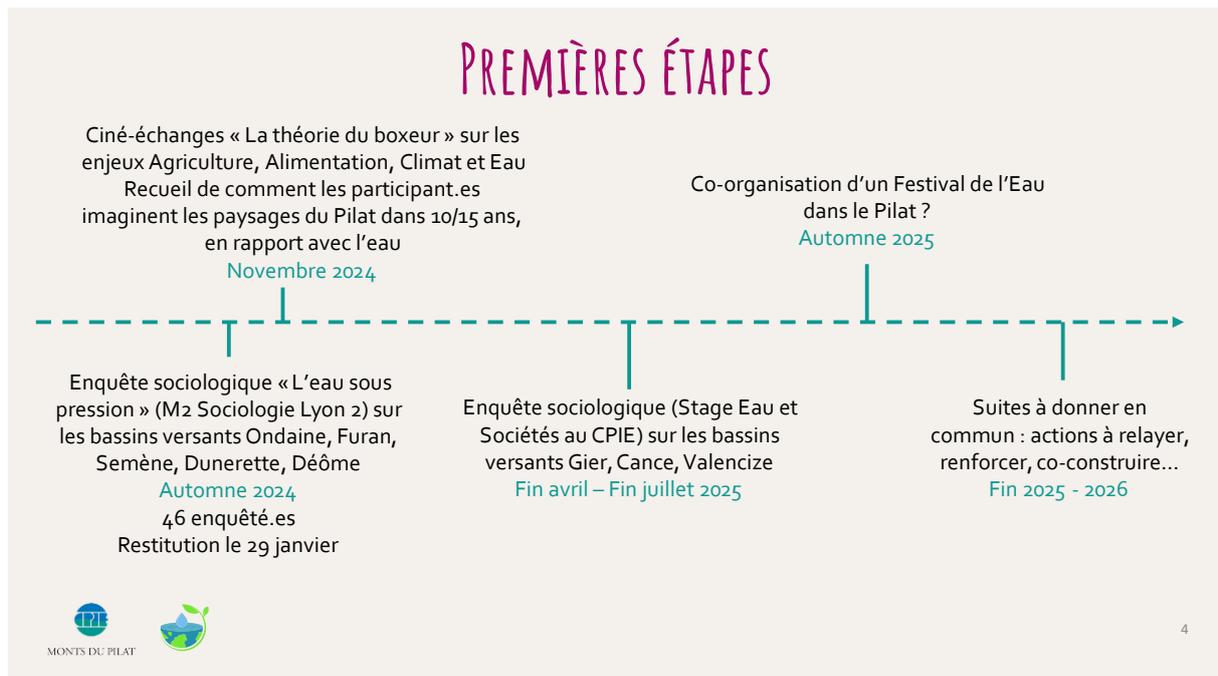
Naviguer dans un labyrinthe de complexité pour la remontée de la compétence Eau à la communauté de communes

Rôle à jouer pour l'information et la communication auprès des publics

Importance de la festivité sur un sujet difficile

## CONTEXTE DE LA RÉUNION : PROJET 2024/2025 DU CPIE : « L'EAU DANS LE PILAT : PATRIMOINE COMMUN » :

- Projet mené avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (via l'Union Régionale des CPIE Auvergne Rhône-Alpes).
- Objectifs du projet :
  - Identifier comment est perçue, utilisée, menacée, préservée... l'eau dans le Pilat
  - Connaître et partager les représentations et connaissances des différentes parties prenantes du territoire
  - En lien avec les démarches existantes, travailler ensemble à la préservation de ce patrimoine commun
- Projet en lien avec le collectif départemental Partagéau
- Cadre des démarches existantes : stratégie d'adaptation au changement climatique du Parc naturel régional du Pilat, SAGE et PTGE Loire en Rhône-Alpes, PTGE du Gier, SAGE Lignon du Velay, Contrats territoriaux Loire et affluents vellaves et Lignon du Velay et études HMUC correspondantes ; PTGE de la Cance...



- Résultats notables de l'enquête sociologique « L'eau sous pression » :
  - 46 personnes interrogées
  - Réalités sur le territoire face à l'eau très morcelées
  - Crues du 17 octobre ont renforcé les contrastes dans les perceptions locales de la vulnérabilité
  - Situations très différentes d'un point à l'autre du territoire, renforçant les difficultés à percevoir la vulnérabilité
  - Des expertises remarquables et peu connues chez certains enquêtés

- Relation à l'eau, en plus d'être fonctionnelle, est aussi émotionnelle, culturelle voire spirituelle > attachement au milieu aquatique comme levier important pour inciter à la protection de l'eau et des écosystèmes associés
- 3 enjeux principaux ressortent de l'enquête :
  - **Gouvernance** : méconnaissance des acteurs de l'eau et des dispositifs chez de nombreux enquêtés ; sentiment de dépossession de certains élus locaux des questions de gestion de l'eau & perception d'une gouvernance centralisée et inefficace ; enjeu d'une gestion collective et publique de l'eau à renforcer (en opposition à une gestion perçue comme privatisée avec les délégations de service public + les forts besoins d'interconnexions entre communes pour plus de résilience)
  - **Adaptation collective au changement climatique** : pratiques qui ressortent sont majoritairement individuelles, peu de réflexion à une échelle collective sur l'usage, la gestion et le partage de l'eau ; méconnaissance des menaces sur les ressources en eau chez une partie des enquêtés ; déjà de nombreuses adaptations et changements de pratiques chez les agriculteurs
  - **Conflits d'usage** : question de la gestion des incendies en conflit avec les besoins de préservation des zones humides ou les besoins en eau des agriculteurs ; aussi des conflits d'usage entre préservation des ressources et milieux naturels et développement économique, besoins industriels, irrigation et alimentation en eau potable
- Plusieurs pistes de réflexion discutées à la restitution amènent vers l'idée du Festival de l'eau dans le Pilat :
  - Atteindre les citoyens et citoyennes (en réponse aux enjeux de gouvernance perçue comme éloignée et méconnue et d'adaptation collective au changement climatique) : recours à l'éducation populaire, aux événements culturels, aux balades liées aux milieux humides et aquatiques ; aller sur des lieux où on n'est pas attendu ; mettre en valeur les solutions ; créer les conditions d'un débat apaisé ; former les acteurs socio-économiques...
  - Développer l'entraide et les réponses collectives (pour s'adapter au changement climatique et anticiper les conflits d'usage) : entraide et interconnexions entre communes ; sensibiliser et préserver les milieux naturels et profiter des co-bénéfices pour les ressources en eau...

## TOUR DE TABLE : DÉMARCHES ET ACTIONS DES ACTEURS PRÉSENTS :

- **CPIE des Monts du Pilat** : association facilitant l'action en commun pour le vivant, notamment sur la thématique de l'eau via :
  - Actions de sensibilisation, accompagnement et restauration des zones humides et de préservation des amphibiens
  - Actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la préservation des ressources en eau et des sols au jardin
  - Actions de sensibilisation auprès des scolaires, adultes, élus et techniciens sur la préservation des ressources en eau
  - Animation du projet « L'eau dans le Pilat : patrimoine commun »
- **Partag'eau** : collectif d'associations et de citoyen.nes depuis 2022 :
  - A l'origine : demande paysanne d'échanger sur les questions de partage de l'eau
  - Constitué de 10 associations ligériennes
  - 3 axes :
    - Sensibilisation et information
    - Animation de groupes de travail citoyens sur les thématiques « Ressources », « Gouvernance », « Besoins »
    - Organisation d'un forum départemental annuel
- **Vayrana** : association avec 3 axes de travail :
  - Gestion publique de l'eau : suivi de la délégation de service public de la SAUR
  - Actions de réhabilitation de cours d'eau
  - Actions de nettoyage de cours d'eau
- **Des pierres et des hommes** : association avec plusieurs actions sur l'eau :
  - Comprendre d'où vient la ressource et comment elle fluctue
  - Suivre les sources
  - Développer une meilleure connaissance du ruissellement naturel
  - Agir pour la préservation de la qualité de l'eau
- **Saint-Julien-Molin-Molette** : thématique Eau et Assainissement centrale sur le mandat municipal (rupture d'approvisionnement en eau potable de la commune avec les sécheresses de 2022 : citernage pour re-remplir les réservoirs) :
  - 2 schémas directeurs rédigés
  - Entre 50 000 et 60 000 euros par an investis pour l'eau et l'assainissement
  - Organisation de réunions publiques et de ciné-débats
  - Mise en place d'un drapeau vert, orange ou rouge sur le bâtiment de la mairie pour informer de la tension sur la ressource en eau
  - Modification de la tarification de l'eau : avantageuse pour les 20 premiers m<sup>3</sup> puis plus chère
  - Projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable avec Bourg-Argental
  - Plus d'informations : <https://www.saint-julien-molin-molette.fr/dossiers-thematiques/>
- **Saint-Genest-Malifaux** : interconnexion des réseaux d'eau potable depuis 20 ans à partir du barrage des Plats et avec les communes de Marlhès et Saint-Romain-les-Atheux

- **Communauté de communes de Monts du Pilat :**
  - Agissent sur l'eau en lien avec le **PTGE** Loire en Rhône-Alpes, **l'EPAGE** Loire Lignon et le Syndicat des 3 Rivières
  - Sont face à des enjeux d'hétérogénéité du territoire et de sécurisation de la ressource
- **Département de la Loire :** anime le **SAGE** Loire en Rhône-Alpes (4,000 km<sup>2</sup>), et agit notamment via :
  - Etude **HMUC** en cours de réalisation, avec l'objectif de diffuser les résultats de cette étude à un maximum d'acteurs
  - **PTGE** en cours d'élaboration : constitution du comité de territoire qui sera l'organe de gouvernance du PTGE, réflexion sur la création d'un panel citoyen qui proposerait des actions pour la préservation de l'eau, mise en place d'une labellisation PTGE pour les actions en faveur de la ressource en eau sur le territoire (comme ce potentiel Festival de l'eau dans le Pilat)
  - Programme « Les Rendez-vous Nature » du Département de la Loire, parmi lesquelles certaines sorties sont labellisées PTGE
- **EPAGE Loire-Lignon :** agissent pour la gestion des milieux aquatiques via :
  - L'animation de contrats territoriaux : actions de restauration et gestion des milieux
  - L'animation de Fêtes du Lignon, en 2022 et en 2023
  - La réalisation d'animations de sensibilisation scolaires
  - La réalisation d'études **HMUC**
- **Syndicat des 3 Rivières :** gèrent et préservent les bassins versants notamment via :
  - 2012-2013 : Etude sur les volumes prélevables : un déséquilibre quantitatif est identifié avec plus de 700 000 m<sup>3</sup> d'eau à économiser. Le syndicat a ensuite animé des ateliers de concertation qui ont débouché fin 2023 sur la validation d'un **PTGE** avec 175 opérations autour de plusieurs axes : l'atteinte de l'équilibre entre prélèvements et rejets, l'alimentation en eau potable, l'amélioration des connaissances (notamment via une étude prospective sur les impacts du changement climatique sur les ressources, qui sera lancée en 2025), l'accompagnement des industriels, la communication et sensibilisation (via des animations scolaires, l'organisation de réunions publiques...)
- **Médiathèque de Saint-Genest-Malifaux :** lieu de passage et chambre d'écho avec une volonté de traiter les questions environnementales

## OBJECTIFS DU FESTIVAL :

SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU, DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES, ET AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES RESSOURCES EN EAU

PARTAGER : LES CONNAISSANCES (SCIENTIFIQUES ET D'USAGE)

DES MOMENTS CONVIVIAUX ET FESTIFS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE/USAGERS DE L'EAU

CO-CONSTRUIRE DES ACTIONS POUR GÉRER, PRÉSERVER ET PARTAGER LES RESSOURCES EN EAU

METTRE EN ACTION, APPORTER DES SOLUTIONS POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

<i>Premières idées de séquences pour le Festival</i>					
Objectifs	Séquence	Structures et personnes à mobiliser	Types de lieu et durée	Types de publics	Conditions financières et techniques
Sensibiliser	Concours Photos	Espace Jeune à Bourg-Argental (Club Ados) Relais Petite Enfance		Public jeune	
	Spectacle et animation/atelier				
		CPIE des Monts du Pilat			
	Escape Game	Fédération de pêche			
	Atelier avec la maquette de bassin versant	EPAGE Loire Lignon			Prêt de la maquette
	Conférence (Emma Haziza ?)	SDIS			
	Ciné-débat	Vayrana			
		CPIE des Monts du Pilat			
	Projections de vidéos (étude hydrologie milieux usages climat)	Syndicat des 3 rivières			
	Balades immersives	Des pierres et des hommes			
		CPIE des Monts du Pilat			
	Jeux/ateliers	Ludothèque « Tu joues »		Public familial	
		Radio d'ici		Pour un public adulte : prévoir activités enfants également ou	

Partager		Atelier-jeu théâtre et prospective pour imaginer notre société autrement – CPIE des Monts du Pilat		système garde d'enfants	
	Concert/spectacle de théâtre	Compagnie itinérante à vélo  Spectacle de clown – Maintes et une fois			
	Débats entre acteurs	Agences de l'eau  Fédération de pêche			
Co-construire	Tables rondes élu.es, agriculteur.trices, industriels...	Collectif Partag'eau		Tous types de publics	Chaque structure en charge des aspects logistiques
	Vulgarisation scientifique : livres et DVD	Médiathèques de la communauté de communes des Monts du Pilat et de la Communauté de communes du Pilat rhodanien			
	Evénements intergénérationnels	Jean-Pierre Marcon  Sociétés d'histoire  Société patrimoniale VISAGE du Pilat			
	Défi Eau avec des classes d'école	Collectif Partag'eau		Publics scolaires	
	Ateliers sur la sobriété des usages en eau	Offices du tourisme			

Mettre en action	Balade sur les zones humides (course d'orientation ; marche du temps profond...)	Course d'orientation : clubs de course, de trail...  Marche du temps profond : CPIE des Monts du Pilat	Tourbière de Gimel Autres zones humides	Tous types de publics	
	Visites de terrain (stations d'épuration, zones de captage...)	Département de la Loire (Rendez-vous Nature)  Communes			
	Découverte de l'application Mare où êtes-vous ?	FNE  Conseillère numérique de la communauté de communes des Monts du Pilat	Cycle Bibliothèque des scolaires sur un trimestre		

## CADRE DU FESTIVAL :

- Lieux :
  - sur plusieurs lieux du territoire, avec des séquences/animations portées par chaque partenaire + une coordination et communication globale
  - un événement principal qui se fait soit sur une ou deux villes centrales soit en itinérance sur le territoire
- Période : printemps 2026, autour de la journée mondiale de l'eau le 22 mars
- Publics à toucher :
  - Familial
  - Institutionnel
  - Socio-économiques

## AUTRES STRUCTURES ET PERSONNES À ASSOCIER À LA CO-ORGANISATION (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- Intercommunalités : Communauté de communes du Pilat Rhodanien, Saint-Etienne Métropole, Vienne Condrieu Agglomération
- Agences de l'Eau Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse
- Communes du Parc naturel régional du Pilat
- En lien avec les intercommunalités et communes : réseaux des médiathèques, centres sociaux, clubs ados, relais petite enfance, établissements scolaires...
- Offices du tourisme
- Chambre d'agriculture
- Chambre des métiers et de l'artisanat
- Chambre de commerce et d'industrie
- Fédération de pêche
- Conservatoire d'espaces naturels
- France Nature Environnement
- Ludothèque Tu joues ?
- Brasserie du Pilat
- Associations de trail
- Sociétés locales d'histoire
- Radio d'ici
- Presse locale

## PROCHAINES ÉTAPES :

- Organisation d'une nouvelle réunion avec un nombre de participant.es élargis pour compléter et hiérarchiser les objectifs du Festival et les séquences qui y répondent ; pour définir les moyens humains et financiers ; et pour définir les modalités de fonctionnement et prochaines étapes pour co-organiser le Festival
- Création d'un document partagé pour lister les outils de sensibilisation prêtables que chaque structure possède